

LA GAZETTE



La place Dorgelès fait peau neuve



Madame, Monsieur, Chères Neuvilleuses, Chers Neuvilleois,

Quel bonheur d'avoir pu croiser nombre d'entre vous à l'occasion du carnaval, du voyage au salon de l'agriculture, de la chasse aux œufs, du rallye touristique, du concert de l'harmonie. De la joie et beaucoup de bonne humeur après deux années d'interruption du fait de la crise sanitaire.

Un grand merci aux bénévoles des associations et aux agents

municipaux qui se sont mobilisés pour animer le village. Merci également à tous ceux qui y ont participé.

Mention spéciale aux Animations Neuvilleuses qui pour la première fois organisaient un parcours du cœur et à Sylvie, Sébastien et Vincent pour l'organisation d'un troc-plantes. Deux manifestations qui pour leur première année ont connu un franc succès.

Nous savons qu'il faut faire des efforts pour reconstruire une vie collective et ces événements nous ont permis de passer un moment sympathique et chaleureux. Ils sont aussi l'occasion de discuter, de mieux se connaître, de découvrir les nouveaux habitants, l'occasion tout simplement de créer du lien. D'autres moments conviviaux sont prévus prochainement :

- Le repas républicain le 13 juillet.
- La brocante le 27 août.

Neuville S'in Va t'en Fête les 10 et 11 septembre.

Nous vous attendons nombreux.

Durant le dernier trimestre 2022 nous pourrons tous profiter d'un nouvel espace convivial au centre du village. Ce nouveau bâtiment sera fonctionnel, agréable, moderne et économe en énergie.

Des travaux d'aménagement du centre village débuteront dès le mois de juillet avec la création de parkings, d'un rond-point devant la mairie, et seront suivis de l'installation de feux pédagogiques ainsi qu'un nouveau mode de stationnement rue du Canada. L'objectif étant d'améliorer la sécurité et d'aller vers une circulation plus apaisée, de permettre à tous d'utiliser la voie publique tout en se respectant les uns les autres. C'est aussi une manière d'encourager les modes actifs (vélo et marche...).

Je remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à la rédaction de cette gazette et vous souhaite bonne lecture. L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Jean Pierre PUCHOIS, Maire
Vice-président de la Communauté Urbaine d'Arras

SOMMAIRE

ACTUALITES

P3 : Aménagement du coeur de notre village

P4 : Espace associatif

P5 : Budget

P6 à 7 : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 des forces alliées

VIE COMMUNALE

P8 à 10 : Travaux, cadre de vie, sécurité

P11 : L'opération troc plantes

P12 : Le centre de loisirs, la garderie communale et le

concours de dessin du Rucher Neuvilleois

P13 : La récré du mercredi et le club ados

FOCUS

P14 : Focus sur Marie Christine ALLART

P15 : Zoom entreprise: Focus sur Françoise LECHON, pharmacienne

VIE ASSOCIATIVE

P16 : Village Patrimoine

P17 à 19 : Animations Neuvilleuses

P19 : AJN foot

P20 : AJN brocante et droits de l'enfant

P21 : Harmonie et école de musique de l'Artois

P22 : APE musicartois / APEL Jeanne d'Arc

P23 : AEPGE yoga et gymnastique

P24 : Le Rucher Neuvilleois

P25 : Amicale laïque et KTT méditation

P26 : Ju jitsu et zumba

NECRO/NAISSANCES/INFOS

P27 : Infos utiles/Nécrologie/Naissances

PÊLE MÊLE

P28 : Rappel des bonnes pratiques

ESPACE ASSOCIATIF

Un chantier calme à l'extérieur, effervescent à l'intérieur !

Tous les corps de métier sont en action dans l'Espace Associatif.

Plomberie/Chauffage :

Toutes les gaines techniques de circulation d'air ont été posées.

Elles ont la particularité d'être équipées de sondes CO2 afin de garantir une bonne qualité de l'air dans chaque salle selon l'effectif présent.

Les deux chaudières ont été installées, ainsi que les réseaux des planchers chauffants sous chape liquide pour les trois niveaux.

Les réseaux des sanitaires sont également achevés. Les châssis de cuvettes suspendus sont en cours d'installation.

Electricité :

Il y en a du câble, déroulé et fixé dans le bâtiment !... du bleu, du noir, du orange, du vert, du jaune/vert etc...

Tout le bâtiment est câblé. Les attentes ont même été réalisées pour la vidéo, le son et les équipements scéniques.

Côté luminaires, les premières dalles Led ont été installées dans les faux plafonds du R+1.

Plâtrerie / Isolation/ Faux plafonds :

L'isolation et la plâtrerie sont aujourd'hui finies. Conformément au cahier des charges, les matériaux d'isolation garantissent une parfaite isolation thermique mais aussi acoustique entre chaque salle mais aussi pour l'environnement extérieur.

Les faux-plafonds sont posés au R+1.

Menuiseries extérieures :

Le Hall d'entrée tout vitré a été posé. Il offre une lumière naturelle sur le RDC et le R+1 via un magnifique vide sur hall.

Des stores équiperont les différentes salles.

Menuiseries intérieures :

De nombreux bâtis ont été montés à l'étage pour la distribution des salles.

Les équipements acoustiques sont également en cours de montage, notamment les murs en Triply pour la salle de musique.

La Commission Espace Associatif s'est réunie plusieurs fois depuis le début d'année.

En effet, de nombreux choix demandent une réactivité importante de la commission.

Les panneaux Topakustic, les cabines sanitaires, les portes de distribution, les teintes des peintures, les moquettes, les sols souples, les carrelages, les faïences, les lasures extérieures... l'équipe s'est bien remonté les manches !

Enfin, des consultations ont été menées pour l'équipement de notre Espace Associatif.

Des entreprises ont été retenues pour :

- L'agencement de la médiathèque et la fourniture de son mobilier,
- La fourniture et la pose d'équipements scéniques
- La fourniture et la pose d'équipements audiovisuels
- La fourniture et la pose de la cuisine et du bar

BUDGET

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 Mars dernier pour le vote des taux d'imposition et du Budget Primitif.

Les élus ont confirmé la stabilité de la part communale sur les taux d'imposition.

Le Budget Primitif 2022

Suite à l'analyse et sur proposition de la Commission Finances, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif 2022

| | |
|---------------------------------|---------------------|
| TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT | 5 253 256,13€ |
| TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT | 2 934 844,24€ |
| TOTAL BUDGET 2022 | <hr/> 8 188 200,37€ |

Notre budget est composé de deux sections :

La section de Fonctionnement qui est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux (eau, gaz, électricité, assurances, salaires...) et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation des services (accueil périscolaire, centres de loisirs, restauration scolaire, location de salles, etc.).

Cette section subit de plein fouet les effets de la COVID et de la guerre en Ukraine.

En effet, les produits des services ont chuté de plus de 50% depuis le COVID. Les activités périscolaires, centres de loisirs et cantine ont été directement impactées par les confinements répétés.

Les dépenses d'entretien ont également explosé !

Par ailleurs, si l'Etat a gelé les hausses des prix du gaz et de l'électricité pour les particuliers, il n'en est pas de même pour les collectivités.

Sur ce point, notre commune s'est affiliée au groupement de commande de gaz et électricité de la FDE (Fédération Départementale de l'Electricité). Cela a permis de limiter en partie ces hausses. Néanmoins, les effets de la guerre en Ukraine engendrent une prévision d'augmentation de plus de 200% de nos coûts énergétiques.

La section d'investissement rassemble essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine du village et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement. Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de subventions spécifiques de l'Etat et de l'autofinancement (épargne).

Cette section organise les investissements tels que la construction de l'Espace Associatif et de l'aménagement de la place.

Pour rappel, l'Espace Associatif a été subventionné à hauteur de 40% par des fonds publics et son plan de financement a prévu l'intégralité de son équipement.

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 des forces alliées

Les 8 et 9 mai dernier ont eu lieu les traditionnelles cérémonies de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 des forces alliées.

Comme à l'accoutumée, tous les 8 mai, élus, représentants patriotiques (représentants des anciens combattants et gardes d'honneur de Lorette) ont participé au dépôt de gerbes qui a débuté au cimetière allemand, tchèque, polonais, canadiens et britanniques puis français.

La cérémonie s'est clôturée aux monuments aux morts où étaient rassemblés également les Neuvilleois et les enfants des écoles pour rendre hommage aux victimes de ce conflit. Après 2 années de restriction dues à la pandémie, l'Harmonie a pu de nouveau participer à cet événement pour le plus grand bonheur de tous.



Le 9 mai en début de matinée, une délégation Tchèque et Slovaque a procédé à la cérémonie commémorative de dépôt de gerbes en souvenir des volontaires Tchèques et Slovaques tombés au cours des 2 guerres. Parmi les participants, on a pu noter la présence de son Excellence Monsieur Igor Slobodnick ou encore Monsieur le sous-préfet, Jean Richert.



Toujours le 9 mai, en fin de journée cette fois, ce fut au tour d'une délégation Polonaise de procéder à la traditionnelle cérémonie de dépôt de gerbe à la stèle Polonaise. L'occasion de découvrir, pour un bon nombre, le jardin de la paix tout nouvellement aménagé.



Dans le même esprit, visite mémorielle au mois de Février à Neuville de Mme la ministre, Geneviève Darrieussecq

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, était en visite à Neuville St Vaast le 17 février dernier. Présente toute la journée sur les terres de l'Artois, elle débuta sa visite aux Carrières Wellington avant d'être accueillie aux monuments de fraternisations à Neuville. L'occasion de lui faire découvrir notre village et son histoire.



TRAVAUX ET SECURITE

BILAN SUR LA COLLECTE DE DONS POUR L'UKRAINE

La collecte de dons organisée par la Mairie a été très appréciée par tous ; elle a été adaptée en fonction des demandes de la Protection Civile, submergée par le don de vêtements. La Protection Civile s'est chargée du transfert en Pologne.



TRAVAUX ECOLE MARIE CURIE :

CHANTIER TOITURE

L'entreprise Quillet Duquesne de Hendecourt les Ransart a fini le chantier de rénovation des toitures de l'Ecole Marie Curie en terminant par l'isolation des combles situés au-dessus des classes et par la pose d'un filet anti-pigeon sous le préau de l'école.



CHANGEMENT DES PORTES D'ENTREE

Dans la continuité des travaux autour de l'école Marie Curie, et toujours dans une volonté d'économie d'énergie, les 4 portes de l'école (2 côté rues, 2 côté cour) seront changées au cours du 1er trimestre de la rentrée scolaire de Septembre 2022 : portes isolantes en alu gris anthracite avec anti-pince doigt intégré.

INSTALLATION DE RACKS DE VELOS

Un rack de vélos a été installé sur le côté du préau de l'école Marie Curie (à la place de l'ancienne serre démontée il y a deux ans). De nouveaux racks seront installés dès réception. Les enfants pourront ainsi venir à l'école ou au centre de loisirs en vélo et les entreposer en toute sécurité dans cet espace dédié.



ECLAIRAGE PUBLIC

Comme indiqué dans notre précédente gazette, le chantier de renouvellement de l'éclairage public en leds a bien été réalisé au cours de ce trimestre : cette année, de nouvelles lanternes ont été installées Rue de Vimy, Chemin derrière les Haies (remplacement et création au niveau des constructions récentes), Rue des Meuniers, Rue des Croix, Rue du 19 mars 1962, Rue de Gazois et Rue de Maroeuil (création au niveau des constructions récentes). L'entreprise Noé, retenue pour ce chantier, a respecté le délai d'intervention demandée par l'adjointe aux travaux.



GESTION DU CIMETIERE :

Une première procédure de reprise de 40 concessions au cimetière communal a été amorcée en 2020 (procédure réglementaire 2020-2023). A ce jour, plusieurs familles se sont déjà manifestées : les concessions libres seront progressivement octroyées à la fin de la procédure.

L'adjointe aux travaux a entamé une seconde procédure de reprise de 30 concessions : cette nouvelle reprise (2022-2025) d'une durée de 3 ans minimum, permettra d'anticiper la mise à disposition de nouvelles concessions pour 2026.

L'adjointe aux travaux rappelle que le règlement du cimetière communal est affiché en mairie, au cimetière communal et disponible sur le site officiel de la Mairie.

Rappel : l'entretien des concessions (marbre décollé, tombe affaissée, etc...) est à la charge des familles, tout comme l'entretien des bordures attenantes aux concessions. En cas de travaux, l'entreprise ou le particulier doit se manifester en mairie avant d'effectuer tous types de travaux.



MATERIELS ESPACES VERTS :

Dans l'optique d'optimiser le travail du personnel technique, une nouvelle tronçonneuse et un taille-haie sur batteries ont été commandés. Patrick, Pascal et Sébastien ont également été dotés de nouvelles tenues professionnelles.

Le travail d'espaces verts a repris et la charge de travail sur la commune avec le printemps est importante : entretien, tonte, fleurissement, ramassage des déchets, débroussaillage...

Parallèlement aux espaces verts, l'entretien des bâtiments est régulier.



AIRE DE JEUX

Le printemps étant arrivé, l'entreprise EVTD de Neuville Saint Vaast a été retenue pour engazonner les abords de l'aire de jeux. L'équipe travaux et cadre de vie remercie les parents accompagnant leurs enfants sur la zone d'activités de bien vouloir respecter le travail et le temps de pousse. Merci également aux jeunes de ne pas utiliser l'aire de jeux comme piste de VTT ou trottinette.

Le service technique a également profité du printemps pour installer deux tables de pique-nique aux abords de l'aire de jeux : merci de respecter le mobilier urbain et d'utiliser les poubelles à proximité pour vos déchets.

TRAVAUX SECURITE RUE DU CANADA :

Pour faire suite à notre précédent article (gazette n°5) sur la vitesse dans le village, les travaux de marquage au sol pour le stationnement unilatéral Rue du Canada sont amorcés avec la Communauté Urbaine d'Arras. Pour rappel, **le stationnement sur les trottoirs est interdit sauf s'il est matérialisé**. Le stationnement à cheval sur le trottoir « côté pair » permettra aux piétons de passer derrière les véhicules et d'utiliser le trottoir « côté impair » laissé libre d'accès total aux piétons.

La commission sécurité a associé ce projet de stationnement à l'installation de deux feux pédagogiques permettant le ralentissement et la régulation dans les deux sens de circulation Rue du Canada.

L'accord du Département a été obtenu ; la CUA a également amorcé la commande de ces feux.

Le délai d'intervention ne peut nous être communiqué à ce jour, mais l'adjointe aux travaux insiste pour que ces travaux soient réalisés avant l'été.

Il est rappelé que le domaine public appartient à la collectivité et que toute utilisation à titre privé est interdite : bacs à fleurs, plantations, sujets décoratifs, etc... Dans le cadre des travaux mentionnés ci-dessus, des courriers émanant des services de la CUA ont été envoyés à quelques riverains.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES :

Les commissions «Ecoles et sécurité» ont organisé une seconde semaine de **sensibilisation aux abords des écoles Marie Curie et Jeanne d'Arc entre le 9 et le 13 mai**.

La présence des élus, le constat par la Gendarmerie, les échanges avec les personnels des écoles ont démontré une seule et même volonté : protéger les enfants aux entrées et sorties des classes.

Il est rappelé aux parents de respecter le stationnement, de ne pas attendre les enfants sur la voirie et de privilégier les trottoirs. Merci aussi à tous les parents qui privilégient le vélo et la marche !



Troc plantes / Première édition :

Le samedi 14 mai au matin, quelques amateurs de plantes, de légumes, de plantes vertes, ont participé au premier Troc Plantes organisé par la commune.

Au programme, bonne humeur, échanges et partage. Cette première édition s'est déroulée sur le parking de la Maison des Associations et a connu des retours encourageants pour la suite du fait de la qualité des échanges entre visiteurs et organisateurs. L'affluence modérée n'a bien sûr pas empêché les visiteurs de troquer leurs plantes, contre celles apportées par d'autres personnes.

Rendez-vous en 2023 !



ALSH Printemps 2022



Durant les vacances de Printemps, il est souvent d'usage que des activités en rapport avec Pâques et la nouvelle saison soient proposées. Cette année encore, Baptiste et Mathieu, les 2 directeurs, accompagnés de 6 animateurs, ont répondu aux diverses attentes pour la plus grande joie des enfants.

C'est ainsi que 61 enfants, âgés de 3 à 13 ans, ont pu s'adonner à plusieurs activités, créatives ou sportives, d'intérieur ou d'extérieur, bien aidés par un climat plus que clément.

Prochain rendez-vous fixé aux vacances d'été, avec des inscriptions qui commencent le **01 Juin**.

Les dates d'inscriptions de l'ALSH d'Automne changent. **Ce sera désormais du 26 septembre au 07 octobre 2022.**

Garderie Communale

Concentration maximale des enfants pour la confection du cadeau pour la Fête des Mères.

*« Miroir, oh mon beau miroir,
ma maman est la plus jolie des
mamans »*



Participation au concours de dessin du Rucher Neuvilleois

Les enfants qui fréquentent la garderie de l'École Marie Curie, ont participé le vendredi 20 mai 2022, au concours du Rucher Neuvilleois.

Ils ont réalisé un Land Art, c'est une tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierre...), sur le thème «Des abeilles et des fleurs».

Nous remercions chaleureusement «Bleu campanule», Mme Dhaine, pour le don de fleurs à notre concours.

Les enfants et animateurs d'ailleurs, ont hâte d'obtenir les résultats prévus le 13 juin... Un grand bravo à nos génies en herbe.



La récré du mercredi spectacle de marionnettes

Le mercredi 30 mars dernier, les 8 enfants de la récré du mercredi, animée par Mathieu, ont mis en place un spectacle de marionnettes intitulé « attention au dragon » ; et ce, pour le plaisir des plus petits de l'atelier « l'heure du conte » avec Claudine.

La création de ce spectacle s'est faite durant le mois de février jusqu'à fin mars. Les enfants ont fabriqué eux-mêmes leurs marionnettes, se sont répartis les différents rôles et ont aussi construit le décor, après avoir choisi ensemble l'histoire dans une ambiance joyeuse.

Le public, composé d'enfants de maternelle accompagnés de leurs parents, a pu apprécier ce spectacle poétique et plein de rebondissements.



A renouveler l'an prochain, pour le bonheur des plus petits et de nos artistes en herbe !!!

CLUB ADOS ATELIER RADIO



Un atelier radio a été mis en place au club ados entre février et mars 2022, avec la participation d'Elsa, animatrice sur la Webradio « Micros - Rebelles » basée sur Lens/Liévin.

Un groupe de 6 jeunes filles adhérentes du club, a pu créer sa propre émission de radio et s'adonner aux joies du journalisme, apprendre et travailler en équipe, développer ses idées. L'atelier s'est fait en 5 séances de 2 heures où les jeunes ont pu s'initier au micro-trottoir, présenter une rubrique, séquencer les différents enregistrements, créer un article sur des faits réels.

La finalité de cet atelier était l'enregistrement d'une émission d'une vingtaine de minutes, disponible sur le site de la Webradio.

Bonne écoute !!!!

Les rebelles de Neuville est l'émission de radio de 7 jeunes du Club Ados de Neuville Saint Vaast. Au programme, des micros-trottoirs insolites et interviews sur la vie à Neuville pour jeunes et moins jeunes, puis le récit glaçant d'un terrible meurtre qui s'est produit en Chine il y a plus de 20 ans. Déconseillé aux personnes sensibles.

www.micros-rebelles.fr

SCAN ME



Une personne engagée

Marie Christine Allart est une personne discrète mais très impliquée pour la commune.

Elle a été une actrice essentielle dans l'élaboration du dossier village patrimoine et nous lui devons beaucoup dans l'obtention de ce label.

Le travail accompli pour la préparation du dossier a été reconnu par les membres du jury de l'Association Nationale Village Patrimoine.

Docteur en histoire contemporaine, agrégée en histoire-géographie, elle connaît l'histoire et les anecdotes sur la vie de notre village, berceau de sa famille paternelle où elle vit depuis son enfance.



Lors de son interview, Frédéric Dupuis, adjoint, retrouve une personne passionnée par l'histoire de son village. C'est avec une volonté de préserver, de faire connaître le patrimoine historique, de transmettre ses connaissances et son savoir aux autres, qu'elle mène des visites guidées du village et participe aux actions partenariales avec des collègues.

Jamais en manque d'idées, elle met rapidement en action les décisions prises et va au bout de son engagement. C'est un réel plaisir de travailler avec elle.

Marie Christine est aussi engagée au travers de ses différentes activités associatives : membre du comité centenaire depuis 2015, secrétaire-adjointe des Animations Neuvilleuses, bénévole à La MARPA Nova de Neuville et depuis cet été bénévole à l'EHPAD d'Ablain Saint Nazaire où elle réalise des ateliers « mémoires ».

Dans un autre registre, elle continue des recherches en tant que chercheuse associée à l'IRHIS (Institut de Recherches Historiques du Septentrion à l'Université de Lille 3) sur des thématiques liées à l'agriculture et au monde agricole. Elle nous confie que l'agriculture est une passion depuis sa tendre enfance.

Merci pour ton engagement et ton implication !

ZOOM entreprise :

Françoise Lechon, une pharmacienne à l'écoute des habitants depuis plus de 30 ans...

Durant ces deux années de crise sanitaire faites, pour beaucoup, de périodes d'angoisse, de peine, de solitude ou encore de découragement ; Médecin, infirmières et plus largement tout le personnel soignant ont joué un rôle crucial dans la vie des Neuvilleois. Ne comptant pas leurs heures, ils ont été présents à chaque instant pour nous aider à traverser cette pandémie de la meilleure des façons possibles.

Parmi les personnes qui nous ont porté, notre discrète pharmacienne, Françoise Lechon a été, comme à l'accoutumée : présente, pleine d'empathie et de bienveillance, toujours à l'écoute et disponible. Elle a été d'un grand soutien pour beaucoup d'entre nous.

Françoise Lechon, a toujours voulu exercer un métier en rapport avec le milieu médical où elle pourrait être proche des gens. Devenir pharmacienne s'est donc imposé naturellement à elle. Épaulée et boostée par des parents aimants, elle obtiendra son diplôme de pharmacienne en 1983.

Arrivée à Neuville du fait de sa passion pour les chevaux, elle tombe sous le charme de notre village. Françoise Lechon choisit donc notre commune en 1986 pour y créer sa pharmacie. Un projet qui connaîtra bien des tumultes. 2 ans après l'ouverture de l'officine en 1987, Françoise Lechon reçoit un courrier de l'ordre des pharmaciens lui annonçant l'annulation de sa licence suite à un recours administratif. Soutenue par les Neuvilleois et ses parents, elle obtiendra gain de cause et l'officine rouvrira rue du Canada. En 2002, la pharmacie déménagera à sa place actuelle Place Dorgelès.

La pandémie de ces 2 dernières années est venue bousculer le quotidien de l'officine, une période faite de moments d'angoisse : premier confinement, gestion de la pénurie de masques ou de gels ou encore l'arrivée des premiers malades sur Neuville, Mme Lechon et son équipe se sont attelées à faire de leur mieux pour nous soutenir.

Plus récemment, avec le regain d'activité liée aux vaccinations, aux tests antigéniques et la fatigue qui en a découlée, Françoise n'a jamais failli, se nourrissant des remerciements des Neuvilleois. Une force qu'elle a pu rassembler grâce également au soutien sans faille des personnes qui l'accompagnent dans sa vie privée. Vous l'aurez compris, cette crise n'aura donc pas entaché sa passion. Bien au contraire.

Aujourd'hui, des projets elle en a plein la tête.... Diplômée en homéopathie et en phytothérapie, elle a à cœur de se remettre sans cesse en question pour proposer des produits de qualité les plus naturels possible. Une de ses plus grandes fiertés aujourd'hui reste avant tout ses filles, dont elle est très proche. L'une d'elles qui a embrassé la carrière de pharmacienne, vient même en renfort une journée par semaine.

Horaires de la Pharmacie :

Du lundi au vendredi 9h15 à 12h15 et de 14h à 20h

Le samedi de 9h15 à 12h15 et de 14h à 17h

Fermé le lundi matin durant les vacances scolaires



Booba, la mascotte de la pharmacie

Village patrimoine©

Remise officielle des panneaux « village patrimoine »

Le 9 février dernier, **Jean Pierre Bavière**, co-président de l'Association Nationale « Village Patrimoine » remettait à M. le Maire, **Jean Pierre Puchois**, les panneaux Village Patrimoine qui seront installés aux entrées du village.

Cette labellisation vient récompenser un travail accompli depuis de nombreuses années grâce notamment aux actions menées par le Comité du Centenaire.

Le jury a apprécié lors de sa visite : la présentation de la commune et la complémentarité des différents intervenants (histoire, environnement et communication), la démarche environnementale (plantation de haies), la volonté de préservation du patrimoine et de la mémoire, la transmission vers les jeunes avec le travail engagé avec les scolaires.

Le jury a souligné l'intérêt de créer un réseau de proximité avec Mont-Saint-Eloi et Etrun, villages voisins également labellisés. Le travail continue pour promouvoir et animer notre commune.



Mobilisation des collégiens pour promouvoir notre commune

Un village attractif pour les ados !

Dans le cadre de « Village Patrimoine », les Animations Neuvilleaises accueillent pendant l'année scolaire 2021-2022, environ 200 élèves de 3ème de 5 établissements différents.

Ils étudient le patrimoine et travaillent sur des projets que vous pourrez découvrir ultérieurement.

La Grande Guerre à Neuville, sa mémoire ainsi que sa reconstruction n'auront plus de secrets pour eux.

Merci aux Collèges : Diderot et Bodel d'Arras, Adam de la Halle d'Achicourt, Jean Monnet d'Aubigny-en-Artois, Danielle Darras-Riaumont de Liévin.



Les Animations Neuvilleaises vous proposent, pendant l'été, des visites guidées (durée : 1h30 environ). Elles auront lieu le 1er samedi (après-midi) et le 3ème dimanche (matin) des mois de juin, juillet, août, septembre.

Pour vous inscrire, contactez le 07 88 29 37 07.



ANIMATIONS NEUVILLOISES

L'année 2022 s'annonce riche en événements organisés par les Animations Neuvilloises.

Carnaval :

Elle a d'ailleurs bien débuté avec le carnaval.

Nous avons revêtu nos plus beaux déguisements pour aller à la rencontre des enfants neuvillois (et de leurs parents) qui s'étaient inscrits, à bord de notre char décoré.

Soleil, sourires et friandises, tous les ingrédients étaient réunis pour que petits et grands passent un bon moment.

Merci à tous pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé et rendez-vous l'année prochaine !



Chasse aux œufs :

Pour Pâques, nous avons organisé une chasse aux œufs au stade de Neuville.

Nous avons proposé deux sites, l'aire de jeu pour les plus petits, la butte boisée pour les plus grands, afin que chacun reparte avec des chocolats.

Les enfants ont été très inspirés pour faire les dessins ou décorer les œufs que nous demandions comme participation.

ANIMATIONS NEUVILLOISES

Parcours du cœur :

Le 1er mai, nous avons organisé le parcours du cœur. Une boucle de 5km puis une deuxième de la même distance pour les plus courageux des 120 participants qui ont chaussé les baskets en ce dimanche matin (sans compter nos amis à 4 pattes !).



Les parcours du Cœur



Les dons que nous avons récoltés s'élèvent à près de **300€** que nous avons reversés à la Fédération Française de Cardiologie. Cette première édition a été une belle réussite, rendez-vous l'année prochaine !

Vie associative

Rallye touristique :

Toujours en mai, nous vous avons proposé de participer à un rallye touristique. Une belle promenade à travers les villages au sud-ouest de Neuville, rythmée par les énigmes auxquelles les participants devaient répondre. L'important n'était pas d'aller vite, mais de bien répondre à un maximum de questions. Entre le café le matin, le pique-nique le midi et le verre de l'amitié en fin de parcours, la journée a été très conviviale et riche en découvertes du patrimoine environnant.



Nous vous donnons rendez-vous le **13 juillet** à la maison des associations pour le traditionnel **repas républicain**.

Amenez votre repas et votre bonne humeur, on ouvre le bar et on met à votre disposition les barbecues.

Suivez notre page Facebook pour connaître les événements à venir et voir les photos des manifestations qui se sont déjà déroulées. N'hésitez pas non plus à rejoindre notre association pour nous aider à organiser les animations que nous proposons ou à nous soumettre vos idées.



Les jeunes Neuillois sur la pelouse du stade Bollaert le Samedi 10 Avril afin d'assister à une superbe victoire du RC Lens face à Nice.

Ils sont rentrés chez eux les yeux remplis d'étoiles et la tête pleine de souvenirs.



En préparation de la saison 2022/2023, le club recrute des jeunes de 9 à 14 ans.

Une entente est réalisée avec **le club de l'ES Anzin St Aubin** dans le but de créer une équipe U10-U11, U12-U13 et U14-U15 (en foot à 11). Les joueurs seront tous encadrés par des éducateurs diplômés.

Pour plus de renseignements, contactez **Carole Bacqueville : 06 14 54 43 30**

Organisation A.J.N

A.J.N. Brocante du samedi 27 août 2022 De 10h à 17h

Inscriptions Maison des Associations

6 € les 4 mètres;

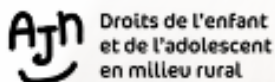
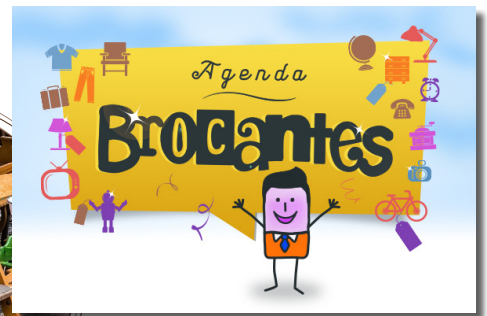
Les emplacements seront attribués directement et au fur à mesure au moment de l'inscription ; une permanence est réservée aux habitants de la commune de Neuville :

- Le lundi 25 juillet de 17h à 19h pour les Neuvilleois de la rue de Barre et rue du 8 mai,
- le mardi 26 juillet de 17h à 19h pour les Neuvilleois,
- le mercredi 27 juillet de 17h à 19h,
- les lundi 22 et mardi 23 août de 17h à 19h pour tout le monde à la Maison des Associations 8 rue verte.

Dossier à prendre à la mairie, à la Maison des Associations lors de l'inscription ou par mail. Aucune inscription par téléphone (copie de la carte d'identité obligatoire).

06 72 27 77 30

mr.thery@orange.fr



« Pour que de leurs yeux ne coulent plus que des larmes de joie »

La maltraitance est une réalité, ne rien signaler c'est être complice de ces actes odieux. Le harcèlement existe. Soyez observateur et parlez-en avec vos enfants dès la rentrée et attention aux réseaux sociaux.

Je suis à votre disposition pour vous rencontrer. Vous pouvez me contacter : Daniel Théry.

Association des Jeunes de Neuville reconnue d'intérêt générale (A.J.N)

Droits des enfants et des adolescents en milieu rural « Des Mots Sur Les Maux »

Permanence téléphonique Daniel Théry 24h/24h Tel : 06 72 27 77 30

En partenariat avec France Victime62

62223 Saint Nicolas les Arras Tel : 03 21 71 62 00

et C.A.F.F.E.S. (Centre national d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire)

59000 Lille Tel : 03 20 57 26 77

« NON AU HARCELEMENT » N° Vert 3020

« ENFANCE MALTRAITEE » N° 119

Harmonie

Au moment où nous écrivons ces quelques lignes pour la gazette, en direct de notre stage musical du mois d'avril à Ruisseauville, chacun d'entre nous se dit rempli de joie. La joie de retrouver les copains, de rejouer ensemble et de faire résonner nos instruments au cœur des 7 vallées. La joie de redécouvrir nos beaux morceaux, Inception, Victory, Lord of the dance ou encore Eternal Vibrations, laissés en attente depuis trop longtemps. La joie de se moquer des clarinettes qui ont perdu en doigté mais pas en bavardages, la joie de râler après les trompettes qui soufflent trop fort, la joie de revoir notre chef gesticuler devant nous tel un pantin désarticulé. La joie qui se lit sur les visages, en témoigne la photo souvenir !



Au moment où vous lirez cet article, peut-être auriez-vous aussi ressenti cette même joie. La joie de rater The Voice ce samedi 11 juin parce que dès 20h vous lui avez préféré un concert en live, la joie de trouver une place assise dans l'église bondée de Neuville-Saint-Vaast, la joie de revoir les musiciens tout de noir et blanc vêtus, et surtout la joie de nous écouter, enfin, après une bien trop longue privation !

Que la joie reste ! Bel été à tous !

Ecole de musique de l'Artois



Envie de prendre des cours de musique ?

Envie de vous remettre à niveau après quelques années d'arrêt ?

Eveil musical à partir de 5 ans

Solfège à partir de 6 - 7 ans

Perfectionnement du solfège

Apprentissage d'un instrument au choix dès la 1ère année de solfège

Classe d'orchestre, classe de cuivres,

Jamais trop tard pour apprendre ! Enfants, ados ou adultes, contactez-nous !
Inscription dès maintenant pour la rentrée de septembre.

Sivu Ecole de Musique de l'Artois

Sophie au secrétariat : 03 21 24 56 55

contact@musicartois.fr

« La musique mérite d'être la seconde langue obligatoire de toutes les écoles du monde. »

Paul Carvel



APEMusicartois

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Musique de l'Artois

Toute l'équipe de l'ApeMusicartois vous donne rendez-vous le vendredi 24 juin 2022 à 19h00 pour l'audition de l'École de Musique à l'Espace des 3 rivières à Maroeuil.

Cet événement sera l'occasion d'écouter les élèves de l'école mais aussi de rencontrer les professeurs et de vous inscrire pour la rentrée de septembre. N'hésitez pas à venir vous renseigner, nous sommes à votre disposition.

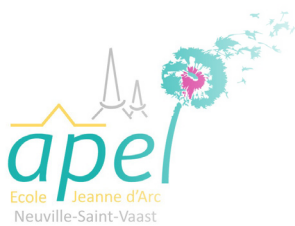
Nous vous souhaitons d'excellentes vacances ensoleillées et musicales.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements sur l'École de Musique et pour vous inscrire :

apemusicartois@laposte.net

Likez notre page Facebook apemusicartois

Toute l'actualité de l'Ape et de l'École de musique de l'Artois :
apemusicartois.wordpress.com



La fierté mêlée à une petite pointe d'appréhension pour les petits dont c'est la toute première fois, un rite de passage pour les plus grands, la fin d'un cycle commencé quelques mois plus tôt pour d'autres, elle annonce les beaux jours d'été et le goût de la liberté pour beaucoup d'entre eux, je vous parle bien sûr de l'événement le plus festif et tant attendu de nos jeunes écoliers...



Ce jour, où, le cœur battant, déguisé, grimpés sur les planches de bois, à la recherche du regard de papa-maman, les oreilles à l'affût des premières notes de musique, on donne la main à son partenaire pour quelques pas de danse. Ce jour, où, avec les copains, on court d'un stand de jeu à un autre, pour tenter de remporter la partie et des lots, qu'ils soient gagnants ou de consolation, l'important étant de s'amuser. Ce jour, où, une fois n'est pas coutume, on quémande auprès des grands-parents quelques pièces de monnaie pour manger une crêpe, un morceau de gâteau et une glace, tout ça dans la même journée, car cela n'arrive qu'une fois dans l'année.

Si vous souhaitez être témoin de ces nombreux petits plaisirs vécus par les enfants, soyez les bienvenus à notre kermesse, le dimanche 26 Juin 2022, dans la cour de l'école Jeanne d'Arc à partir de 14h00 !

AEPGE

Yoga

Tous(tes) les participants(tes) de l'atelier yoga de l'AEPGE sont heureux(ses) d'avoir pu assister à une année « **pratiquement** » normale. Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour reprendre encore plus nombreux(ses), dans notre nouvelle salle espérons-le. Les séances se dérouleront probablement le lundi de 18h00 à 19h15. Des informations plus précises concernant les modalités d'inscription vous seront communiquées dès fin août par voie d'affichage, sur le site de la mairie et dans les commerces.

Bonnes vacances et rendez-vous en septembre



GYMNASTIQUE

Le mercredi de 19h à 20h
(gym - step - bâton - ballon - élastique - abdos)

cotisation : 76 € pour l'année
renseignement auprès d'Edith Wattebled 03 21 48 76 31



Gymnastique Seniors

Le jeudi de 14h30 à 15h30

cotisation : 76 € pour l'année

renseignement Arlette Arrondelle 06 62 11 90 03

certificat médical obligatoire + photo
renseignement complémentaire sur facebook : gym aepge à partir de mois d'août
pour plus amples informations téléphone : 03 21 48 76 31



Le Rucher Neuvillois

Installation d'une ruche à la MARPA :

Le Rucher Neuvillois a installé une ruche à la MARPA de Neuville. Ce projet, initié par le Directeur de la MARPA, M. Thierry Danvin, va permettre aux résidents de profiter des récoltes de miel réalisées sur cette ruche, mais également de sensibiliser personnel, résidents et visiteurs à la protection des abeilles, à la pollinisation et autres bienfaits d'accueillir des abeilles à proximité de chez soi.

La ruche a été installée le samedi 14 mai suite à une animation auprès des résidents le vendredi 13 mai. Usagers de la MARPA et abeilles cohabitent désormais en toute symbiose.



Terres en Fête :

Le Rucher Neuvillois a tenu un stand pendant les 3 jours d'évènement à Terres en Fête, **les 10, 11 et 12 juin derniers**. L'occasion de sensibiliser le plus grand nombre à la préservation des pollinisateurs et des abeilles. Scolaires et grand public ont pu apprécier les nombreux outils pédagogiques présentés sur le stand et observer les abeilles à travers une ruche vitrée.

L'association organise et participe à différentes actions dans le village. L'objectif du Rucher Neuvillois est de sensibiliser à la protection de la biodiversité en préservant les abeilles et le paysage. Si vous souhaitez découvrir l'association et son éventail d'actions, vous pouvez vous abonner à notre page Facebook @Lerucherneuvillois ou encore nous contacter par mail : lerucherneuvillois@gmail.com

Vie associative

Amicale Laïque : Randoneuville (Randonnée pédestre)

En ce début d'année, les sorties 10 et 15 km ont continué le Dimanche ainsi que les sorties 5 à 7 kms le Jeudi.

Une randonnée a été particulièrement difficile du fait des conditions météorologiques : le 6 février à Tilloy-les-Mofflaines où les randonneurs ont tous fini trempés. Une randonnée a également dû être annulée à Billy-Berclau, le 20 Février (tempête).

Après la Baie de Somme et Chantilly, Randoneuville a lancé la Sortie Etaples qui a eu lieu le Dimanche 22 Mai avec un bon nombre de participants !

Le 1er Mai une partie de Randoneuville (10 km) a rejoint le parcours du Coeur, organisé à Neuville St Vaast.

Pour toute information,

Contact: **René Desoutter : 06 95 73 20 98 (10 et 15 km) randoneuville62@gmail.com**

Alain Duranel : 06 89 97 84 42 (5 à 7 kms le Jeudi)

Facebook : Amicale Laïque de Neuville Saint Vaast

Les calendriers sont visibles en Mairie, à la Boulangerie ou à la Maison des Associations.



CONTEURS EN CAMPAGNE

A Neuville, le spectacle se déroulera le vendredi 14 octobre à 20 heures.

Des informations plus précises concernant les réservations vous seront communiquées en septembre par affichage et tracts.

A la rencontre du bouddhisme en Auvergne

Début avril, une partie du groupe de méditation, KTT Nord Pas-De-Calais, a séjourné cinq jours à Biollet, en plein cœur des Combrailles, bénéficiant d'une vue imprenable sur la chaîne des volcans d'Auvergne.

Les participants, originaires de Neuville mais aussi de Belgique, ont participé à une retraite dans un ermitage du monastère bouddhiste, voisin du temple Kundreul ling.

Ce fut pour chacun des participants une façon de rompre avec les habitudes de la vie quotidienne et de s'immerger pleinement dans la pratique de la méditation du calme mental. Une façon aussi d'être stimulé par la dynamique de groupe, de s'habituer plus facilement avec la pratique et d'en obtenir une compréhension plus fine.

Le cursus a été guidé par Lama Trinlé Dordje. Sa formation et son apprentissage, issus d'une tradition millénaire, lui ont permis de nous prodiguer enseignements, conseils et éléments clés garantissant l'obtention de résultats dans notre démarche.

L'objectif étant de prendre soin de soi et des autres en pleine conscience, les moments de pause ont été l'occasion de promenade dans la campagne Auvergnate alternant ainsi rigueur et détente.





JU JITSU la Tradition au profit du développement humain

Les pratiquants du club de Ju-Jitsu Traditionnel de Neuville-Saint-Vaast sont ravis d'avoir pu, cette année, monter sur les tatamis durant presque toute la saison avec une toute petite interruption en janvier.

Malgré les difficultés et les réticences dues au Covid, nous avons eu, pour cette saison 2021/2022, 4 nouveaux inscrits au cours enfant. Nos effectifs inscrits sont de 7 enfants pour le cours du mardi encadré par David et Myriam, auxquels s'ajoutent les 11 adolescents et adultes des cours du mardi et vendredi encadrés respectivement par David et Cédric.

Pour rappel, les jours d'entraînement sont :

le mardi de 18h15 à 19h15 pour les enfants dès 6 ans

le mardi de 19h30 à 21h00 pour les adolescents et adultes dès 13 ans

le vendredi de 19h00 à 20h00 pour le 2ème cours ados/adultes.

Nous comptons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter David, notre **Directeur Technique** au **06 09 06 33 97** ou Patrice, notre **Président** au **06 07 13 60 62**

Nous avons également une page Facebook : « Ju-Jitsu Traditionnel Neuville Saint Vaast »

Les encadrants bénévoles et les membres du bureau.



L'AJN ZUMBA

Une nouvelle rentrée sportive s'annonce !

Retrouvez-nous tous les mardis à compter du 6 septembre dans la joie et la bonne humeur à la salle des sports de l'école Marie Curie pour des cours dynamiques animés par Charlotte.

Renforcement musculaire à 19h00
Zumba à 20h00

Tarifs :

Abonnement annuel
(uniquement pour le renfo) 85€
Carte 10 séances 30€
3.50€ la séance

Renseignements :

Sabrina : 06 12 46 75 05
Michèle : 06 79 07 36 07
Corinne : 06 16 85 61 49

On vous attend nombreuses ... et nombreux !



Infos utiles

Horaires de la mairie

Lundi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi, mercredi et Jeudi : De 9h00 à 12h00 (fermée l'après-midi)

Vendredi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Site internet de la mairie

Consulter régulièrement notre site neuville-st-vaast.fr

Numéros d'urgence et utiles

SAMU : 15

Pompiers: 18

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Police : 17 – 03 21 24 50 17

Gendarmerie de Vimy :
03 21 73 70 17

Enedis : 09 72 67 50 62

Gaz : 0810 433 659

Eau : 0810 108 801

Centre Antipoison de Lille : Ouvert
24H/24 – 0 800 59 59 59 (gratuit) –

Site : cap.chru-lille.fr

Communauté Urbaine d'Arras :
cu-arras.fr – 03 21 21 87 00 - SMAV :
smav62.fr - Pour toutes questions :
N° Vert 0 800 62 10 62 (appel gratuit
depuis un poste fixe)

ARTIS : bus-artis.fr – Allô Artis au
0 800 730 488 (numéro gratuit)

Espace Info Energie :

N° Vert 0 800 62 62 62



France Services

POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DU QUOTIDIEN

Il s'agit d'un service public avec un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. Des agents vous accompagnent dans vos démarches administratives. Voici quelques exemples: accès aux services en ligne, justice, formation, emploi et retraite, budget, impôt, RSA et vos allocations familiales...

Espace France Services - Mairie de Dainville – Rendez-vous confidentiel
au : 03 21 21 30 00

Horaires d'ouverture :

Le Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le Mardi : de 13h30 à 17h30

Le Mercredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le Jeudi : de 8h30 à 12h00

Le Vendredi : de 13h30 à 17h00

Site web : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIE



Initialement prévu le **2 Mai 2022**, le dispositif de contrôle d'accès en déchetterie est reporté à **l'été 2023**. Site du SMAV : <https://www.smav62.fr/>



Site de la mairie : <https://www.neuville-st-vaast.fr>

CONDOLEANCES

-M. Ernest Batique
12/12/1934 - 22/02/2022
-M. Raymond Demont
09/05/1923 - 05/03/2022
-Mme Michèle Simon
Demangeat
03/11/1944 - 19/03/2022

NAISSANCES

-Louisa Lamand
Née le 07/03/2022
-Anna Tonneau Genet
Née le 15/03/2022
-Alba Hennere Tabary
Née le 30/03/2022



**La mairie sera fermée la semaine
du 15 au 19 août inclus
Pas de permanence**



RAPPEL DES BONNES PRATIQUES



Brûlage à l'air libre

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégagent des **substances toxiques** pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Par exemple, **brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.**

Il faut également tenir compte des possibles **troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.**

En cas de non-respect de l'interdiction : la personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de **450 €** maximum. Si les voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager **votre responsabilité** pour nuisances olfactives.



Dépôts sauvages interdits !

Des déchetteries sont à votre disposition. La gendarmerie est prévenue.



Déjections canines

Les déjections canines sont **interdites** sur les voies publiques, espaces publics, terrains de jeux, cimetières...

En cas de non-respect, une contravention de **35€** peut être encourue.

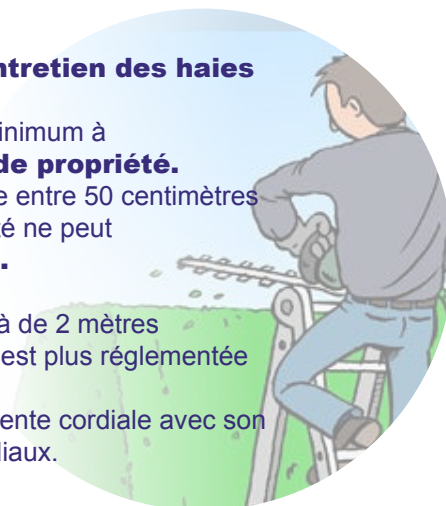
La réglementation sur l'entretien des haies

Une haie doit être plantée au minimum à **50 centimètres de limite de propriété.**

Une haie plantée à une distance entre 50 centimètres et 2 mètres de limite de propriété ne peut **excéder 2 mètres de haut.**

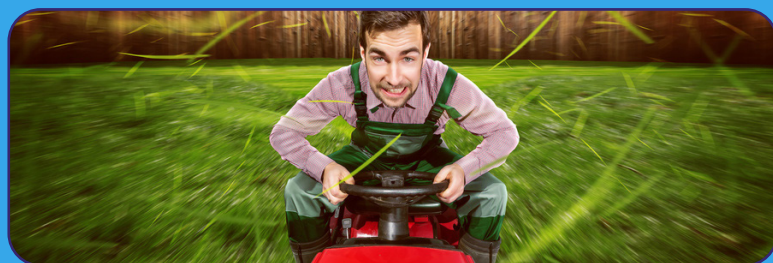
Une plantation effectuée au-delà de 2 mètres de limite de propriété, la taille n'est plus réglementée en hauteur.

Attention, le bon sens et l'entente cordiale avec son voisinage sont toutefois primordiaux.



Arrêté municipal du 30 mars 2009

Les horaires pour tondre, débroussailler, élaguer, tronçonner... sont réglementés les dimanches et jours fériés de 10h à 13h00.

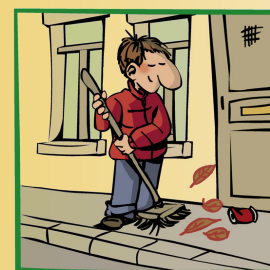


Trottoirs et caniveaux

Les agents communaux procèdent au nettoyage et à l'entretien de l'ensemble du domaine public. La commune, pour être propre et agréable à vivre, doit être respectée par l'ensemble de ses usagers.

Usagers des espaces publics : Il est interdit de cracher, d'uriner et d'une manière générale de souiller la voie publique et les espaces publics.

Riverains des espaces publics : Les propriétaires riverains sont tenus, de balayer ou faire balayer la largeur du trottoir et de maintenir la propreté du caniveau (ou fil d'eau) pour assurer le bon écoulement des eaux pluviales.



Les bennes à verre

Merci de veiller à jeter les verres dans les containers et de laisser les abords propres.